

Depuis seulement six mois que cela dure, nous en avons assez de voir le gouvernement utiliser les fonds publics pour faire du favoritisme au lieu de faire des progrès. Si les ministres, qui luttèrent bec et ongles dans l'opposition, si ces mêmes ministres, dans la défense de ceux qu'ils ont maintenant charge de protéger, affichaient la même vigueur et la même détermination que celles dont ils ont fait preuve dans l'opposition, en reprochant au gouvernement par exemple de ne pas les aider suffisamment à faire ce que je préconise moi-même cet après-midi et qu'on me reproche, dans ce cas, alors le sort des pêcheurs de l'est du Canada serait beaucoup plus enviable.

**M. LeBlanc:** Monsieur le président, j'aurais un certain nombre de questions à poser, surtout depuis que l'élegant ministre de l'Emploi et de l'Immigration est avec nous. Le président du Conseil du Trésor s'est éclipsé, mais je suis certain que quelqu'un lui rapportera mes paroles.

**M. McGrath:** Monsieur le président, je m'excuse de vous interrompre, mais j'avais espéré que mon vis-à-vis, que j'ai écouté avec beaucoup de respect et de patience cet après-midi, me laisserait l'occasion de répondre à certaines observations entendues hier soir et aujourd'hui. Si l'opposition a l'intention d'aborder d'autres secteurs, je perds cette occasion.

**M. LeBlanc:** Monsieur le président, si le ministre avait été un petit peu plus patient, il aurait vu comment j'essayais de venir à son aide. Je voulais demander au ministre de l'Emploi et de l'Immigration et au président du Conseil du Trésor s'ils allaient allouer des fonds, de modestes sommes, qui doivent servir à créer de l'emploi, à l'équipement et à l'appareillage des ports pour petites embarcations. Le document remis en plein comité cette semaine aux fonctionnaires du ministère indique qu'au cours d'une seule année, quelque 44 millions de dollars provenant du programme Canada au Travail et des crédits alloués à ces petits ports de pêche, avaient servi à améliorer les installations mises à la disposition des pêcheurs. Le ministre peut-il nous dire s'il a réussi à convaincre ses collègues de faire quelque chose à cet égard?

Je ne pense pas qu'il y ait de meilleur moyen d'aider les pêcheurs que de leur permettre de participer eux-mêmes à l'aménagement de leurs installations. Ces pêcheurs ont fait du bon travail dans les provinces de la côte est. Je suis persuadé que certains députés des deux côtés de la Chambre étaient d'accord pour que l'on donne des fonds aux pêcheurs pour qu'ils puissent améliorer leurs propres installations. Je ne parle pas de la construction de quais énormes. Je veux parler d'améliorer des installations comme des entrepôts à boîtes et des chafrons communautaires en versant de petits montants qui pourraient simplifier la vie aux pêcheurs.

J'aimerais demander au ministre s'il a réussi à convaincre le président du Conseil du Trésor et en particulier le ministre de l'Emploi et de l'Immigration dont le budget affecte une somme importante à la création d'emplois, que le remplacement des petites embarcations de bois peut être considéré comme une grande source d'emploi sur toute la côte est. Au cours de l'année financière 1978-1979, notre gouvernement avait augmenté le programme de subventions pour les bateaux de 8.5 millions de dollars pour le porter dans l'ensemble à 10 millions

### Les subsides

de dollars. Cette année, en plus du montant ordinaire de 2.5 millions prévu dans le budget d'avril, nous avons décidé d'ajouter 6 ou 7 millions de plus. Le ministre pourrait-il nous dire si ces fonds ont été gelés ou s'ils ont été répartis.

L'amélioration de la flotte des pêcheries constitue une priorité très importante, tout particulièrement en ce qui concerne les bateaux plus petits parce que ces pêcheurs qui ne sont pas constitués en société ne peuvent pas bénéficier de dégrèvements et d'autres avantages fiscaux comme les grandes sociétés.

J'aimerais dire quelques mots au sujet de la décision de laisser les grands chalutiers venir pêcher dans le golfe. J'ai écouté les arguments du ministre ainsi que le débat, et je me demande si le ministre a pris sa décision en tenant compte des prises des différentes parties de la flotte. Je sais que certaines de ces décisions sont difficiles à prendre. Certaines décisions que j'ai eu à prendre lorsque j'étais titulaire de ce portefeuille m'ont marqué. Les scientifiques ne peuvent assumer cette responsabilité seuls. Ils peuvent estimer en se fondant sur des règles d'arithmétique et peut-être sur certaines lois abstraites de l'économie, qu'il vaudrait peut-être mieux que tout le poisson soit pêché par un très petit nombre de navires comme par exemple les grands chalutiers-usines congélateurs, mais quelle serait l'incidence d'une telle politique sur nos localités?

J'ai en main les chiffres des prises qui ont été communiqués au comité cette semaine. Les gros navires qui viendront tenter de prendre une quantité de poisson limitée proviennent surtout de deux provinces, la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve. en Nouvelle-Écosse, les pêcheurs côtiers ont pris 39,000 tonnes de poisson en 1974. En 1975, leurs prises s'élevaient à 36,000 tonnes; en 1976, à 35,000 tonnes; en 1977, à 35,000 tonnes et, en 1978, ils n'ont pris que 44,000 tonnes de poisson. D'autre part, les grands navires hauturiers, qui se plaignaient cette semaine devant le comité, par l'entremise de leurs porte-parole, qu'on leur faisait du tort, eux qui ont payé des gens pour faire valoir leur point de vue, avaient pris 122,000 tonnes de poisson en 1974; en 1975, 122,000 tonnes, et en 1976, 125,000 tonnes. Leur essor date de 1977, alors que leurs prises s'élevaient à 130,000 tonnes.

● (1540)

Écoutez bien. Ces pauvres propriétaires de grands navires de Nouvelle-Écosse, dépossédés, oubliés, ont pris 161,000 tonnes métriques en 1978. Ces gens-là ne s'en sont pas trop mal tirés, malgré ce qu'ils avaient coutume d'appeler une «politique désastreuse». Ils publiaient des annonces dans le *Globe and Mail* parce qu'ils pouvaient se le permettre.

**M. McGrath:** Ce chiffre inclut les pêcheurs côtiers.

**M. LeBlanc:** Je ne peux que citer le document publié par les propres services du ministère: «Offshore—Hauturier», pour 1974, 122,527, et pour 1978, c'est bien 161,026.

**M. McGrath:** Lisez la note en bas de page.

**M. LeBlanc:** Si les chiffres sont inexacts, je suis bien prêt à les rectifier.

**M. McGrath:** Lisez la note en bas de page.